Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 44 (1936)

Heft: 2

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sans imiter ces braves incapables de dominer leur manie, le collectionneur de petits soldats goûtera à peu de frais des joies de peintre et d'artiste, des joies qui parlent à l'imagination et au cœur en même temps qu'elles raviveront son goût de l'Histoire et sa science du costume militaire. Cela vaut mieux que de combler ses tiroirs de coraux, de coquillages ou d'estampes aux origines incertaines.

Jean NICOLLIER.

CHRONIQUE

L'association du Musée du Vieux Pays-d'Enhaut a eu son assemblée générale le 21 novembre 1935 à Château-d'Oex sous la présidence de M. Henchoz, receveur. Après qu'on eut applaudi une conférence de M. Delachaux, conservateur du Musée, sur l'architecture antique, M. Henchoz présenta un rapport sur l'activité de l'association accompagné de réflexions extrêmement judicieuses sur ce que doit être un musée régional.

Le comité est actuellement composé de MM. Henchoz, receveur, président ; Favrod-Coune, syndic et conseiller national, vice-président ; H. Werner, professeur, secrétaire ; A. Béguin-Mottier, caissier et Delachaux, conservateur du Musée.

* * *

Fondée le 26 novembre 1910, l'Association du Vieux-Moudon a fêté le 10 novembre son 25^{me} anniversaire. L'idée, lancée par Auguste Burnand, trouva immédiatement un appui auprès d'Aloys de Molin, de Bernard de Cérenville, de Charles Ruchet, pasteur, de P.-E. Dutoit, avocat, de Paul Burnand, ancien pasteur, de M. G.-A. Bridel. Jusqu'en 1926, elle fut présidée par le D^r René Meylan, puis par M. Aloys Cherpillod, avocat, actuellement par M. Maurice Bryois. Née sous de brillants auspices, l'Association a provoqué d'intéressantes recherches sur le passé moudonnois. Successivement, MM. Charles Gilliard, André Kohler, professeurs, René Burnand et M^{me} Kautzsch-Jaccottet sont venus combler les vides du comité.

M. H. Kissling, géomètre à Oron, a parlé de M^{me} Desmeules-Chollet, une belle Moudonnoise, fille aînée de l'avocat Chollet dont la *Revue historique vaudoise* a publié une biographie en 1929, et qui joua un rôle important à Moudon, à l'époque de la Révolution vaudoise. Après une enfance passée à

Moudon et à Ussières, dans la propriété familiale, elle partit en 1802, à l'âge de 16 ans, pour l'Angleterre, où elle fut d'abord gouvernante dans la famille de Beaufort, puis institutrice des jeunes filles de Beaufort. Sa culture s'affina et elle sut gagner l'affection de ses élèves. Elle rentra au pays en 1820. Une miniature la représente comme étant fort belle; elle vécut alors auprès de ses parents jusqu'à la mort de son père, en 1823. Très indépendante, ayant un goût prononcé pour l'éducation, elle fonda un pensionnat de jeunes filles, d'abord à Corcelles, puis à Ropraz et séjourna parfois à Moudon.

Elle épousa en 1825 le syndic et juge Desmeules. L'accord parfait ne subsista pas pendant très longtemps entre les deux époux, M^{me} Desmeules continua cependant de recevoir dans sa maison des jeunes filles dont elle faisait l'éducation; en 1859 mourut le juge; Henriette lui survécut jusqu'en 1863.

Depuis son séjour en Angleterre, M^{me} Desmeules ne cessa d'écrire des romans moraux et éducatifs. Certains, tels que « Rose et Lisette », « L'entretien sous les noyers », « Le départ du soldat vaudois », « La famille du Crêt des Vernes », pourraient être retrouvés dans nos bibliothèques populaires. Ce fut donc une femme de mérite, digne fille de son père.

M^{me} Kautzsch-Jaccottet, rédactrice de *l'Eveil* de Moudon, aime à consulter les vieux manuaux de la ville, elle voulut bien présenter à cette séance des faits amusants ou pittoresques se rapportant au XVIII^{me} siècle.

Le public prit un grand plaisir à ces deux communications.

Les Mosaïques de Boscéaz, près d'Orbe, continuent à attirer l'attention des savants, spécialement celle dite du Cortège rustique. Nos lecteurs se souviennent des travaux qui lui ont été consacrés dans la Revue historique vaudoise par M. P. Schazmann en 1932 (La mosaïque du cortège rustique à Bossaye), et par M. Et. Clouzot en 1933 (La chasse au filet au temps des Romains).

Quand la section romande de la Société des études latines est venue visiter Boscéaz avec ses amis de France, le 10 juin 1935, elle a mis en doute les deux hypothèses émises par ces deux auteurs; son érudit président M. André Oltramare (Genève), a demandé à ses confrères d'étudier spécialement le problème dans une séance qui eut lieu à Yverdon le 24 novembre 1935 et où les latinistes, après un échange de vues aussi animé qu'instructif, ne trouvèrent point encore de solution satisfaisante. M. J. Marouzeau, professeur à l'Université de Paris, qui assistait à cette séance, exprima alors le vœu d'un nouveau débat, plus élargi encore. Et c'est ainsi que le 11 janvier 1936, dans la Salle Gaston Paris, à la Sorbonne de Paris, Boscéaz et l'une de ses mosaïques ont eu l'honneur d'une étude et d'une discussion, dont le point de départ était la belle photographie faite en 1933 sur place par M. Boissonnas à la demande de M. E. Clouzot. Sous la présidence de M. J. Bayet, professeur à la Faculté des lettres, M. J. Marouzeau, avec son érudition et sa bonne grâce bien connues, exposa l'objet du débat; après lui MM. J. Toutain et Albert Grenier,

les archéologues réputés, puis MM. P. Collinet et P. Noailles, professeurs à la Faculté de droit, donnèrent leurs avis ; ceux-ci furent suivis d'un débat général. On finit pas écarter l'hypothèse du chasseur aux gluaux en remarquant avec esprit que les oiseaux devaient certainement s'envoler au son du cor joué si près d'eux. Et la conclusion parut être qu'il ne s'agissait ni d'un Cortège rustique, ni d'un Départ pour la chasse, mais de trois sujets isolés : l'attelage à bœufs, le porteur du seau, le joueur du cor, sans rapport entre eux.

M. B.

* * *

Nous avons signalé dans notre livraison de septembre-octobre 1935 (p. 316) un travail de M. Maxime Reymond intitulé De l'avoué au juge impérial de Lausanne, parce que dans le 2^{me} volume des Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands. Le même volume renferme une seconde communication de M. Reymond faite à la même société sur La « Burgondia minor » consacrée aux limites des anciens pays bourguignons dans le territoire de la Suisse actuelle.

M. Reymond a publié dans la Feuille d'Avis de Lausanne du 1er février un article relatif à Messieurs les avocats du temps jadis, dans lequel il est question des statuts de la confrérie des avocats de Lausanne, du 15 mai 1370.

M. Henri-A. Jaccard, professeur, a publié dans la Revue du dimanche des 26 janvier et 2 février une Chronique de Ste-Croix de 1774 à 1834 qui raconte surtout l'histoire ecclésiastique de cette commune.

Sous le titre Festivités et cadeaux de bienvenue à Monseigneur le Bailli, M. Paul Henchoz a publié dans la Feuille d'Avis de Vevey des 10 et 20 février un article très documenté sur les réjouissances qui, au XVI^{me} siècle, étaient organisées à l'arrivée du bailli et les dons de joyeux avènement offerts à ce dernier.

Dans la Gazette de Lausanne du 1^{er} mars, M. Louis Buchet a fait paraître un article intéressant sur Un Vaudois à la cour de Frédéric II. Il s'agit de Henri de Catt, de Morges, lecteur, secrétaire, confident de Frédéric-le-Grand; il a laissé sur ce souverain des Mémoires qui ont été publiées en 1884.

* * * A PROPOS D'UNE CHAPELLE

Nous avons publié en juillet-août 1935 un article de M. Raoul Campiche, sur la Chapelle de Sainte-Catherine à St-Martin (Vevey), article dont nous n'avons pu à l'époque vérifier le bien-fondé. Renseignements pris nous tenons à dire que cet article, incomplet, comporte des conclusions hâtives qui ne répondent pas à la réalité des faits. Nous considérons cet incident comme clos.

Note de la rédaction.